

Commune de Saint-Maurice-d'Ibie

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants, que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et de maintenance des lignes électriques 20 000 volts, vont débuter sur le territoire de la commune à compter du 16/12/2024.

Ces travaux ont été confiés par Enedis, à l'entreprise SAS MARQUES FERNANDO Exploitant forestier habilité à réaliser l'élagage à proximité des lignes électriques. Dans le but d'assurer la sécurité des ouvrages et des tiers et de maintenir le niveau de qualité de la fourniture électrique.

